

Réf: Dossier N° 001651

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE DISTRIBUTION ET TRADING » en abrégé « SIDT »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, Lot 3528, Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/02/2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 10/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE DISTRIBUTION ET TRADING » en abrégé « SIDT »

Objet : L'IMPORTATION ET L'EXPLOITATION , LA MANIPULATION, LA TRANSFORMATION T LA VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET LAITIERS, AUTRES PRODUITS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré, Lot 3528, Ilot 309

Dirigeant(s) : M EZZEDDINE MOHAMAD (GÉRANT), M COULIBALY SOUNGALO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04136 du 20/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26474/GTCA/RC/2021 du 20/09/2021

